



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2022-02-D-14-fr-2

Orig. : FR

Décisions du Comité pédagogique mixte

Réunion des 10 et 11 février 2022 – En ligne

Approuvées par la voie de la Procédure écrite N°2022/13 le 24 mars 2022¹

¹ Document réf: 2022-02-D-13

III. POINTS

III.A. PROGRAMMES

1. Biologie 2 Périodes – S6-S7 – 2022-01-D-37-en-1 – M. WOLFF

Le CPM approuve le programme de Biologie 2 Périodes – S6-S7 avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

2. Tchèque Langue 1 - Cycles maternel – primaire – 2022-01-D-38-cs-1 – D. MUSILOVÁ

Le CPM approuve le programme de Tchèque Langue 1 aux cycles maternel et primaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022

3. Tchèque Langue 1 - Cycle secondaire S1-S7 – 2022-01-D-39-cs-1 – R. JURANOVA

Le CPM approuve le programme de Tchèque Langue 1 au cycle secondaire – S1-S7 avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour les S1 à S4 et la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S5 et la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

4. Néerlandais Langue 1 - Cycles maternel – primaire – 2022-01-D-40-nl-1 – E. NEUTEL, E. VERMEIRE

Le CPM approuve le programme de Néerlandais Langue 1 aux cycles maternel et primaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

5. Néerlandais Langue 1 approfondissement – S6-S7 – 2022-01-D-41-nl-1 – E. NEUTEL, E. VERMEIRE

Le CPM approuve le programme de Néerlandais Langue 1 approfondissement avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

6. Programme « Early Education » – 2022-01-D-42-en-1 – D. MUSILOVÁ

Le CPM approuve le programme « Early Education » pour les cycles maternel et primaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

7. Anglais Langue 1 – Cycles maternel – primaire – 2022-01-D-43-en-1 – J. FITZGERALD

Le CPM approuve le programme d'Anglais Langue 1 pour les cycles maternel et primaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

8. Géographie 2 Périodes – S6-S7 – 2022-01-D-45-en-1 – M. S. IGLESIAS

Le CPM approuve le programme de Géographie 2 Périodes – S6-S7 avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

9. Italien Langue 1 – S6-S7 – 2022-01-D-46-it-1 – D. SACCARDO

Le CPM approuve le programme d'Italien Langue 1 – S6-S7 avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

10. Mathématiques – Cycle primaire – 2022-01-D-48-en-1 – U. LACZYNSKA, P. ROME

Le CPM approuve le programme de Mathématiques au cycle primaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

11. Morale non-confessionnelle – Cycle secondaire S1-S7 – 2022-01-D-44-en-1 – E. VERMEIRE, P. ROME

Le CPM approuve le programme de Morale non-confessionnelle au cycle secondaire – S1-S7 avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour les S1 à S4 et la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S5 et la S7. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

12. Finnois ONL - Cycles maternel, primaire et secondaire – 2022-01-D-17-fi-1 – T. HUISMAN

Le CPM approuve le programme de Finnois ONL pour les cycles maternel, primaire et secondaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour les N1 à S4 et la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S5 et la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

13. Malais ONL – Cycle secondaire S1-S7 – 2022-01-D-47-en-1 – M. D. COLEIRO

Le CPM approuve le programme de Maltais ONL pour le cycle secondaire – S1-S7 avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour les S1 à S4 et la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S5 et la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

14. Suédois ONL - Cycles maternel, primaire et secondaire – 2022-01-D-18-sv-1 – T. HUISMAN

Le CPM approuve le programme de Suédois ONL pour les cycles maternel, primaire et secondaire avec une entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 pour les N1 à S4 et la S6 et au 1^{er} septembre 2023 pour la S5 et la S7. Applicable au Baccalauréat européen à partir de la session de juin 2024. Publication sur le site web www.eursc.eu, juillet 2022.

III.D. RÈGLES ET NORMES PÉDAGOGIQUES

1. **Offre de soutien éducatif et éducation inclusive dans les Ecoles européennes – Document procédural - MISE A JOUR – Document 2021-05-D-36-en-3 – G. DROC, D. MUSILOVÁ, A. YILMAZ + Document 2021-05-D-36-en-3-Corrigendum**

Le CPM approuve le document Offre de soutien éducatif et éducation inclusive dans les Écoles européennes – document procédural et les modifications proposées dans le corrigendum avec entrée en vigueur immédiate.

4. **Politique d'évaluation des Ecoles européennes – Document 2011-01-D-61-en-5 – D. MUSILOVÁ, L. DAMKJAER**

Le CPM approuve la révision de la politique d'évaluation, telle que proposée dans le présent document, avec une entrée en vigueur immédiate. Tous les documents concernés par cette révision seront mis à jour.

Par ailleurs, la Présidence invite le GT « Évaluation » à considérer la demande de l'ISTC, INTERPARENTS et le CoSup pour une éventuelle future participation dans leurs groupes de travail respectifs, tout en prenant en compte les diverses propositions émises lors des débats.

5. **Harmonisation de la planification pédagogique aux Écoles européennes – Document 2022-01-D-50-fr-1 – G. DUCATEZ**

Le CPM rend un accord de principe sur les propositions émises dans le présent document, par le sous-groupe de travail « Harmonisation de la planification » et notamment sur :

1. Le nouveau principe et les règles d'harmonisation de la planification pédagogique entre les cycles maternel, primaire et secondaire (points 2 et 3.1 à 3.4 du document).
2. Le lancement dans les écoles de la deuxième phase pilote à partir de février 2022 afin de pouvoir mettre en œuvre au plus tôt le processus d'harmonisation de la planification pédagogique qui serait rendue obligatoire à partir de septembre 2023 (point 3.5 du document).

Le document final et procédural sera quant à lui présenté aux réunions pédagogiques de février 2023 pour approbation finale par le Comité pédagogique mixte. Il tiendra compte des diverses remarques, des résultats de l'analyse de la deuxième phase pilote, ainsi que de l'analyse de la mise en vigueur obligatoire de l'inclusion des huit compétences clés dans les planifications pédagogiques annuelles à partir de septembre 2022. Cette version finale du document proposera également une mise à jour des documents et règlements concernés, pour approbation par le CPM ou le CS (selon les propositions faites), et entrée en vigueur à partir de septembre 2023.